

## Formation en Psychopathologie Clinique

### Objectifs

La formation en psychopathologie clinique répond aux exigences du décret du 20 mai 2010 concernant l'usage du titre de psychothérapeute et l'inscription sur le registre national des psychothérapeutes.

Elle vise à fournir aux participants :

- le cadre théorique indispensable à l'exercice déontologique de la psychothérapie,
- une information scientifique documentée sur les approches psychothérapeutiques, essentielles à l'évaluation de leurs indications, intérêts et limites, etc.,
- l'acquisition des attitudes psychologiques fondamentale à l'installation et au maintien d'une relation d'aide appropriée,
- l'acquisition des techniques de base en psychothérapie nécessaires à sa pratique efficace.

**Public concerné : Psychologues cliniciens ; Psychologues non Cliniciens ; Médecins ; Psychanalystes**

### Recrutement

L'admission en formation s'effectue sur dossier et entretien avec les candidats.

*Le niveau d'études requis* correspond aux exigences du décret 2010-534 : Masters 2 de psychologie, diplôme de médecine et Inscription sur la liste d'une société psychanalytique.

*L'entretien* est effectué par deux membres du conseil scientifique.

Le nombre annuel de places disponibles est de *30 maximum*.

*Le dossier d'inscription* comprend :

- une lettre détaillée de motivation,
- un CV professionnel explicite (cursus universitaire, fonctions professionnelles, formations complémentaires),
- la photocopie des diplômes,
- l'attestation d'inscription sur les listes d'une société psychanalytique, le cas échéant,
- la photocopie de la décision de l'ARS.

Les inscriptions peuvent s'effectuer à titre individuel ou dans le cadre de la formation continue.

### Modalités

*Organisation des cours* : les cours auront lieu tous les vendredis et les samedis matin (hors formation spécifique), à l'Ecole de Psychologues Praticiens, 23 Rue du Montparnasse 75006 PARIS, et regroupent les cours théoriques et les groupes de supervision, répartis sur un an (hors vacances scolaires).

*Début des cours* : janvier 2017

### Validation

Seuls sont admis à présenter les épreuves de validation, les candidats qui ont régulièrement participé la formation.

La formation est validée après réussite à une épreuve écrite et une orale.

*L'examen écrit* comporte une épreuve rédactionnelle anonyme portant sur une question de cours et l'analyse approfondie d'un cas clinique.

*L'examen oral* consiste en la soutenance d'un mémoire, adossé au stage, préalablement rédigé, d'une trentaine de pages maximum et remis au Jury 2 semaines avant. Le mémoire présente le suivi contextualisé de la psychothérapie d'un cas clinique et de son impact sur l'expérience du stage. Le jury est composé de deux membres de l'équipe pédagogique et du maître de stage.

*Le contrôle continu des connaissances et de la pratique* consiste en une évaluation du candidat par son superviseur sur le terrain et celui de l'école. Cette évaluation est également remise au jury au moment de la soutenance orale.

La validation de la formation est acquise aux candidats qui obtiennent la moyenne à chacune des épreuves écrites, orales et contrôle continu.

Les épreuves se dérouleront en janvier 2018.

## **Intervenants**

L'équipe pédagogique se compose de médecins psychiatres et de psychologues cliniciens-psychopathologues, universitaires, enseignants-chercheurs et praticiens-chercheurs. Ils ont tous un ou plusieurs enseignements à L'EPP, dans le cadre la formation initiale.

Dans le cadre de la formation, les séances de supervision, différentes de celles sur le lieu de stage, sont assurées à l'école.

## **Contenu**

### **A. aspects théoriques**

La formation s'organise, selon les exigences du décret du 20 mai 2010 concernant l'usage du titre de psychothérapeute, autour de 6 modules comprenant des thématiques spécifiques portant sur : *Le discernement des grandes pathologies psychiatriques ; Théories en lien avec la psychopathologie ; Approches utilisées en psychothérapie.*

#### **I. DISCERNEMENT DES GRANDES PATHOLOGIES PSYCHIATRIQUES**

*Modules A1 (sensibilisation) et A2 (approfondissement)*

##### **Psychopathologie générale**

- Psychopathologie de l'adulte
- Psychopathologie de l'enfant
- Psychopathologie du jeune enfant
- Psychopathologie de l'adolescent

##### ***Histoire de la psychiatrie***

- Psychiatrie et Psychanalyse

##### ***Repérage et diagnostic des pathologies mentales***

##### **Sémiologie en :**

- Psychopathologie de l'adulte
- Psychopathologie de l'enfant
- Psychologie Clinique
- Addictions
- Troubles des conduites alimentaires

##### ***Théories et pratiques psychiatriques***

- Psychopharmacologie
- Cognition et psychose
- Neuro- psycho-physiologie

##### ***Etiologie et approches structurales***

- Etiologie psychodynamique
- Introduction aux techniques cognitivo-comportementales

## **II. THEORIES EN LIEN AVEC LA PSYCHOPATHOLOGIE**

*Modules B1 (sensibilisation) et B2 (approfondissement)*

***Théories en psychopathologie Psychanalytique : Etiologie, fonctionnements et développements psychiques***

- Psychologie Analytique
- Psychanalyse jungienne
- Gériatrie psychanalytique

***Théories en psychopathologie systémique***

- Systèmes familiaux et dysfonctionnements pathogènes

***Théories en lien avec l'approche cognitivo-comportementale (TCC)***

- Historique et développement des TCC
- Les théories du traitement de l'information
- Les théories de la régulation émotionnelle
- Psychopathologie cognitivo-comportementale

***Théories en lien avec le fonctionnement institutionnel***

- Fonctionnement institutionnel et pathologie mentale
- Psychothérapie Institutionnelle
- 

***Théories en lien avec l'approche biologique et socio-environnementale***

- Bases neurologiques des comportements
- Le Stress

## **III. APPROCHES UTILISEES EN PSYCHOTHERAPIE**

*Modules C1 (sensibilisation) et C2 (approfondissement)*

***Méthodes psycho- thérapeutiques, concepts, historique, traitement : une introduction générale***

- Introduction aux psychothérapies : historique, modèles et indications.
- La relation d'aide dans différents contextes cliniques.

***La communication clinique : un fondamental en psychothérapie***

- L'entretien clinique
- L'observation clinique
- La transmission clinique

***Méthodes psycho- thérapeutiques en psychothérapie cognitivo-comportementale***

- le premier entretien
- l'analyse fonctionnelle
- les techniques psychothérapeutiques
- la relation thérapeutique

***Méthodes psycho-thérapeutiques en psychothérapie psychodynamique***

- le premier entretien
- la communication en cours de séance
- l'interprétation
- le transfert et le contre-transfert

### ***Méthodes psychothérapeutiques en psychothérapie familiale***

- le premier entretien en consultation familiale
- l'analyse fonctionnelle
- techniques d'intervention
- la relation thérapeutique

### ***Structures d'accueil ; Conditions juridiques***

- Actions pluridisciplinaires en psychopathologie de l'enfant : texte de loi, réseaux, structures d'accueil.
- Actions pluridisciplinaires en psychopathologie de l'adulte : textes de loi, réseaux, lieux de vie, structures thérapeutiques.

### ***Approche éthique***

- Ethique et pratique professionnelle

## **B. Aspects professionnalisants**

Le stage prévu au décret s'effectue sur un terrain clinique, d'une durée de 2 à 5 mois selon le statut des postulants. Il revient aux candidats de trouver un terrain de stage clinique répondant aux exigences de la formation en psychopathologie clinique.

Ce stage sera préalablement validé par l'équipe pédagogique de l'EPP.

Une supervision s'effectue d'une part sur le terrain du stage clinique et à l'école, dans le cadre de la formation.

### **TARIFS**

Formation théorique (300 heures) + stage et supervision = 3000 euros \*

Formation théorique (400 heures) + stage et supervision = 5520 euros \*

Formation spécifique : nous consulter

Stage et supervision = 756 euros \*

(\*) réduction de 20% pour inscriptions individuelles

**Contenu détaillé, renseignements, inscriptions**  
**Psycho-Prat' Recherche et Formation Continue**  
T. 01 53 63 81 55 Fax 01 53 63 81 65  
email [formation@psycho-prat.fr](mailto:formation@psycho-prat.fr)